

Bourse du Personnel de l'EBSI

Description et critères d'admissibilité

Fonds : Les sommes pour la BOURSE DU PERSONNEL DE L'EBSI proviennent des dons des professeurs et professeures et du personnel de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information.

Description : Cette bourse d'excellence est offerte aux étudiantes et étudiants inscrits avec un statut « plein temps » dans le programme de M.S.I. recherche (2-055-1-3).

Montant : **une** (1) bourse de 2 000 \$

Critères d'admissibilité¹

- Être inscrit(e), au statut « plein temps » au programme de M.S.I. – orientation recherche de l'EBSI.

Critères d'évaluation

- L'excellence des résultats universitaires pour les cours complétés à la M.S.I. (80 %).
- La qualité du texte exposant l'orientation prévue du mémoire de maîtrise (20 %).

Documents constitutifs du dossier de demande

Le dossier de candidature (adressé à la direction de l'EBSI) doit contenir les pièces suivantes :

- 1) Une lettre de présentation de la demande.
- 2) Un texte d'un maximum de 500 mots exposant l'orientation prévue du mémoire de maîtrise.
- 3) Une lettre du directeur ou de la directrice de recherche qui précise l'état d'avancement des travaux.
- 4) Une copie à jour du relevé de notes du programme de M.S.I.

Instructions de soumission

Modalités : le dossier, à l'intention des membres du comité des bourses, est envoyé à l'adresse suivante en mentionnant dans l'objet le titre de la bourse

Destinataire : bourses@ebsi.umontreal.ca
Objet : Bourse du personnel de l'EBSI
Nomenclature du fichier : nomprenom_boursePersonnelEBSI_A2023

Date limite : vendredi 29 septembre 2023²

Les demandes seront étudiées en toute confidentialité.

¹ Les bourses d'excellence de l'EBSI ne sont pas cumulables.

² Les demandes de bourses devront avoir été reçues à cette date avant 17h.